

Gouvernement du Québec

**Décret 151-2015, 27 février 2015**

CONCERNANT la nomination de monsieur Bernard Matte comme sous-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Bernard Matte, sous-ministre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, administrateur d'État I, soit nommé sous-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, aux mêmes classement et traitement annuel à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à monsieur Bernard Matte comme sous-ministre du niveau 4.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

62812

Gouvernement du Québec

**Décret 152-2015, 27 février 2015**

CONCERNANT la nomination de M<sup>e</sup> Manuelle Oudar comme sous-ministre associée au Travail

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE M<sup>e</sup> Manuelle Oudar, sous-ministre du ministère du Travail, administratrice d'État I, soit nommée sous-ministre associée au Travail, aux mêmes classement et traitement annuel à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à M<sup>e</sup> Manuelle Oudar comme sous-ministre du niveau 2.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

62813